



**ecovalim**



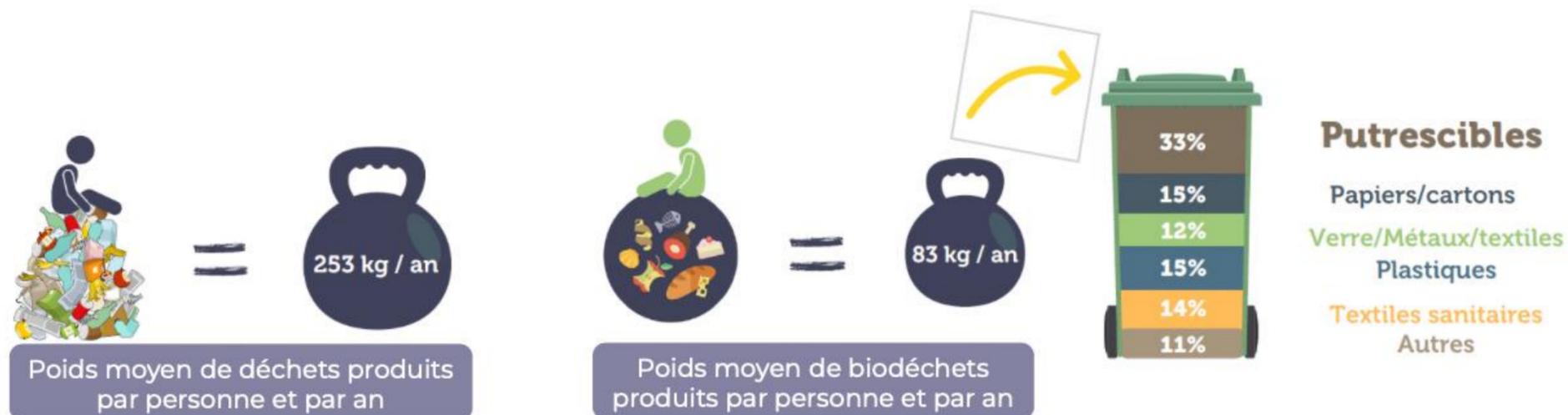


# REGLEMENTATION

Article L 541-21-1 du Code de l'environnement, LOI AGE2020, Loi de la transition énergétique pour la croissance verte + Loi Européenne

Nécessités et obligations pour les producteurs de **biodéchets** :

- Quantifier vos déchets organiques et vos restes alimentaires.
- Mettre en place un tri à la source, une gestion dédiée et une collecte séparative le cas échéant.
- Prouver vos actions : traçabilité, reporting, déclaration GEREP.
- **Garantir le « retour à la terre » des biodéchets grâce à la production d'un amendement organique et d'un engrais naturel de qualité pour les cultures.**
- **Participer à la production d'un gaz vert 100% renouvelable.**



4

« La collecte des professionnels n'est pas une obligation de la collectivité dont le champ de compétences se limite aux ménages »  
Réseau compost plus / ADEME

« Elles doivent respecter la limite de « la quantité maximale de déchets pouvant être prise en charge chaque semaine par le SPPGD auprès d'un producteur qui n'est pas un ménage »

Obligatoirement défini par le règlement fixé par arrêté de l'EPCI exerçant la collecte (Art. R2224-26 du C.G.C.T.)  
Enade Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement



Les **biodéchets** sont des déchets **organiques** issus de la production alimentaire et des déchets verts.



**Déchets liés à la préparation de repas :**

Coquilles d'œufs, épluchures, découpe de viande.



**Les restes de repas :**

Légumes, fruits, oeufs, reste de viande, de poissons et de crustacés, pain, pâtisseries, fromages, etc...



**Le reste :**

Thé (avec ou sans sachet), café, serviettes en papier (non colorées)



**Les produits alimentaires périmés:**

Légumes, fruits, viandes, charcuteries, laitages, etc...



# NOS COLLECTES D'HUILES USAGÉES

L'arrêté du 12/07/2012 impose aux professionnels produisant plus de 60 kg d'huiles alimentaires usagées par an de les trier et de les valoriser.

Les huiles usagées (végétales et animales) perturbent les réseaux d'assainissement mais peuvent être valorisées comme matières premières pour les biocarburants.

- **Mise à disposition de fûts étanches adaptés aux besoins des clients (30L, 60L, 120L).**
- **Collecte régulière selon les contraintes horaires des clients.**
- **Échange des fûts pleins contre des fûts vides et propres.**
- **Traçabilité totale conforme à la réglementation.**
- **Valorisation des huiles usagées en biocarburant.**

- ✓ Service gratuit et régulier.
- ✓ Respect des normes d'hygiène et de la réglementation environnementale.
- ✓ Contribution à l'économie circulaire en valorisant les déchets en biocarburant.





# NOS CLIENTS



**Grandes et moyennes surfaces**



**Etablissements scolaires**  
(Décisions municipale, départementale et régionale, ou directe pour les privées)



**Industries** agro alimentaire, papetières, chimiques



**Restauration collective**  
d'entreprise et cuisine centrale



**Etablissements de santé :**  
EHPAD, hôpitaux, résidences sénior, associations d'accueil de personnes avec handicap



**CHR** (Café, Hôtel, Restaurant)



**Collectivités**  
Syndicats de déchets



**Artisans** (boulangerie, pâtisserie, charcuterie, traiteur)



**Événementiel**





# NOS OFFRES

## Forfait **ORIGINE**

La valorisation de vos restes alimentaires

### Les essentiels

Parfait pour valoriser vos biodéchets

- Mise à disposition de contenants (bio seau, bacs, CP).
- Collecte adaptée à votre géographie urbaine.
- Déconditionnement et retour au sol (méthanisation).

### Les avantages

Idéal pour un confort de gestion optimal

- Audit de site.
- Formation de vos collaborateurs.
- Extranet Client.





# NOS OFFRES

## Forfait ECOVALIM by CVE

La valorisation de vos flux organiques industriels

### Les essentiels

Des solutions sur mesure.

- Mise à disposition de contenants au besoin.
- Prise en charge logistique éligible.
- Pré-traitement si nécessaire.
- Meilleure valorisation du marché (réemploi, énergie etc.).

### Les avantages

Le plein de services

- Audit de site.
- Formation de vos collaborateurs.
- Extranet Client.
- Multi-valorisations.





# NOS SERVICES CLES EN MAIN



**Audit** précis des locaux.



**Mise en place** logistique du **tri à la source** avec la mise à disposition de contenants et la possibilité d'avoir une signalétique précise.



**Collecte des biodéchets** selon une fréquence de passage établie au préalable.

**Échange des bacs** pleins par des contenants nettoyés et désinfectés.



**Broyage** des déchets alimentaires par **unité de déconditionnement** afin de produire une soupe de biodéchets



Production de **biogaz**. Le reste, le **digestat** est épandu sur les terres agricoles.



Accès à un espace web personnalisé avec une **traçabilité totale** disponible en temps réel sur votre espace.



# NOTRE MODE DE COLLECTE



## Nos contenants :



Bac 120L



Bac 240L

## Nos contenants de précollectes :



Bio seau



Sacs biodéchets

## Nos moyens de transports :



VL de 20m<sup>3</sup>



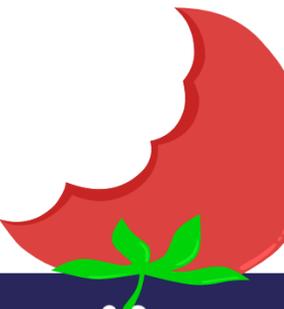
Caisse palette 450L



Caisse palette 650L



Poids lourd 7,5T





# NOTRE GESTION GLOBALE

Nous pouvons également gérer en globalité les déchets de votre établissement, de votre entreprise ou de votre restaurant.



## Collecte de verre

Bacs ou caisses palettes mis à disposition.  
Broyeur à verre pour réduire votre volume de bouteilles stockées.

## Collecte des cartons :

Collecte hebdomadaire pour les cartons encombrants, avec recyclage pour produire de nouveaux emballages ou feuilles de papier.

## Collecte des seaux en polypropylène :

Une deuxième vie en les transformant en masques chirurgicaux ou tapis synthétiques.

## Collecte des gobelets en carton :

Collecteurs personnalisés dans les espaces détente pour faciliter le tri et le recyclage.



**Gain de productivité et d'espace de stockage.**



**Respect de la réglementation environnementale.**



**Réduction des coûts de traitement des déchets.**



**Embellissement de l'espace détente et amélioration de l'image de l'entreprise.**



# NOTRE VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les biodéchets que nous collectons deviennent, après traitement et valorisation, des **matières premières bénéfiques pour l'environnement**.  
Nous donnons donc une **seconde vie** aux biodéchets et aux huiles.



**Collecte des biodéchets** par nos chauffeurs.



**Tri et déconditionnement des biodéchets** par nos employés en réinsertion professionnelle.



**Broyage** des biodéchets et **stockage** dans notre citerne afin d'obtenir de la **soupe** de biodéchets, par la suite envoyé en méthanisation.



# NOTRE VALORISATION DES BIODÉCHETS

La méthanisation est un processus biologique de décomposition de la matière organique en absence d'oxygène, permettant la production de biogaz et de digestat utilisable comme fertilisant.

C'est un processus biologique qui se déroule en trois phases principales :

## Phase 1 : DIGESTION

La **matière organique** est décomposée par des **bactéries** dans un environnement **anaérobie** (sans oxygène).

Cette décomposition produit principalement des acides gras volatils, du dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) et de l'hydrogène ( $\text{H}_2$ ).

## Phase 2 : MATURATION

Les produits intermédiaires de la digestion (acides gras,  $\text{CO}_2$ ,  $\text{H}_2$ ) sont transformés par des **bactéries méthanogènes** en méthane ( $\text{CH}_4$ ) et en dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ).

C'est la phase où le **biogaz** est principalement produit.

## Phase 3 : EPURATION

Le **biogaz** brut obtenu est **purifié** pour enlever les impuretés comme le dioxyde de carbone, le sulfure d'hydrogène ( $\text{H}_2\text{S}$ ) et l'humidité. Le gaz épuré, principalement constitué de méthane, peut alors être utilisé comme **source d'énergie renouvelable**.





# NOTRE VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les biodéchets que nous collectons deviennent, après traitement et valorisation, des matières premières **bénéfiques** pour l'environnement.

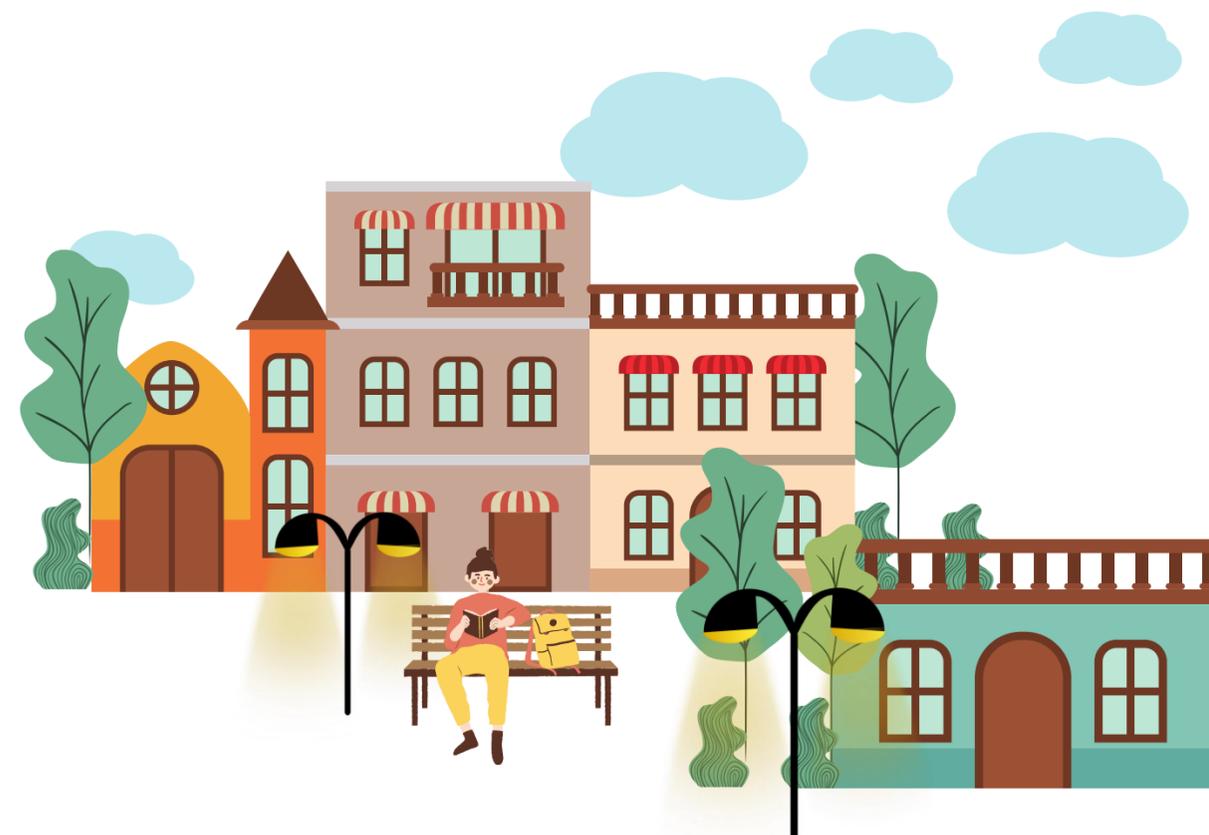
Nous donnons donc une seconde vie aux **biodéchets** et aux **huiles**.



Le **digestat** sera utilisé par les **agriculteurs** pour amender leurs sols et fertiliser les cultures de manière naturelle, par **épandage**.



Le **biogaz** sera également utilisé par les cars de la région et les véhicules roulant au biogaz comme **carburant**.



Le **biogaz** obtenu est contrôlé par **GRDF** avant d'être injecté dans le **réseau de gaz naturel** pour alimenter nos foyers au gaz vert.



# NOS COUPS DE POUCE

## Fourniture de Supports de Communication

Nous pouvons, si vous le souhaitez, vous fournir des supports de communication afin d'aider votre personnel à trier correctement mais également pour informer vos convives du geste bénéfique réalisé pour l'environnement.

Mise à disposition :

- de guide de tri.
- d'affiches de valorisation.

**écovalim**  
Une marque CVE  
Valorisons nos biodéchets

**La valorisation de vos déchets alimentaires**

**COLLECTER**  
1 - Collecte des biodéchets  
Ecovalim collecte tous les biodéchets : ce sont les déchets alimentaires issus de la production de la restauration et des restes d'assiettes.

**TRIER**  
2 - Tri des biodéchets  
Ecovalim trie tous les biodéchets pour ensuite les transformer.

**TRANSFORMER**  
3 - Transformation des biodéchets en bioénergie  
La méthanisation permet de produire du biogaz réinjecté dans les tuyaux de GRDF.  
• C'est un biogaz pour un usage domestique et professionnel.  
• Le biogaz est également utilisé dans une station GNV.

4 - Retour à la terre  
Les sols sont fertilisés grâce au compost issu de la méthanisation. Celui-ci permet de produire d'excellents fruits et légumes.



**écovalim**  
Valorisons nos énergies

**BIODÉCHETS**  
Trier, sans se tromper !

**Dans ce bac, je mets :**

- Épluchures, préparation d'assiettes
- Restes d'assiettes (restes de viande, restes de poissons, légumes)
- Légumes et fruits abîmés
- Serviettes en papiers
- Pots de yaourt

**Dans ce bac, je ne mets pas :**

- Conditionnement en verre
- Pots de yaourt vides

**écovalim**  
Valorisons nos énergies

**BIODÉCHETS**  
Trier, sans se tromper !

**Dans ce bac, je mets :**

- Déchets alimentaires en vrac
  - Épluchures, préparation d'assiettes
  - Légumes et fruits abîmés
  - Serviettes en papiers
- Déchets alimentaires emballés
  - Plats préparés
  - Pot de yaourt

**Dans ce bac, je ne mets pas :**

- Coquillages
- Déchets alimentaires conditionnés en verre

©Ecovalim2022





# NOS FORMATIONS

## Sessions de sensibilisation

Cette formation vise à sensibiliser le personnel de restauration et les convives de l'établissement au **gaspillage alimentaire**, contribuant ainsi à **réduire le volume des poubelles** et à adopter des pratiques plus durables.

Nous proposons de les former pendant leur temps de repas. L'objectif est de leur permettre de comprendre et de maîtriser le fonctionnement et les **enjeux du tri** des différents déchets collectés sur votre site. Cette formation assure une **organisation optimale** de la collecte et du stockage des déchets.





# SUIVIE DE VOS PRESTATIONS



## Actions d'information et de sensibilisation

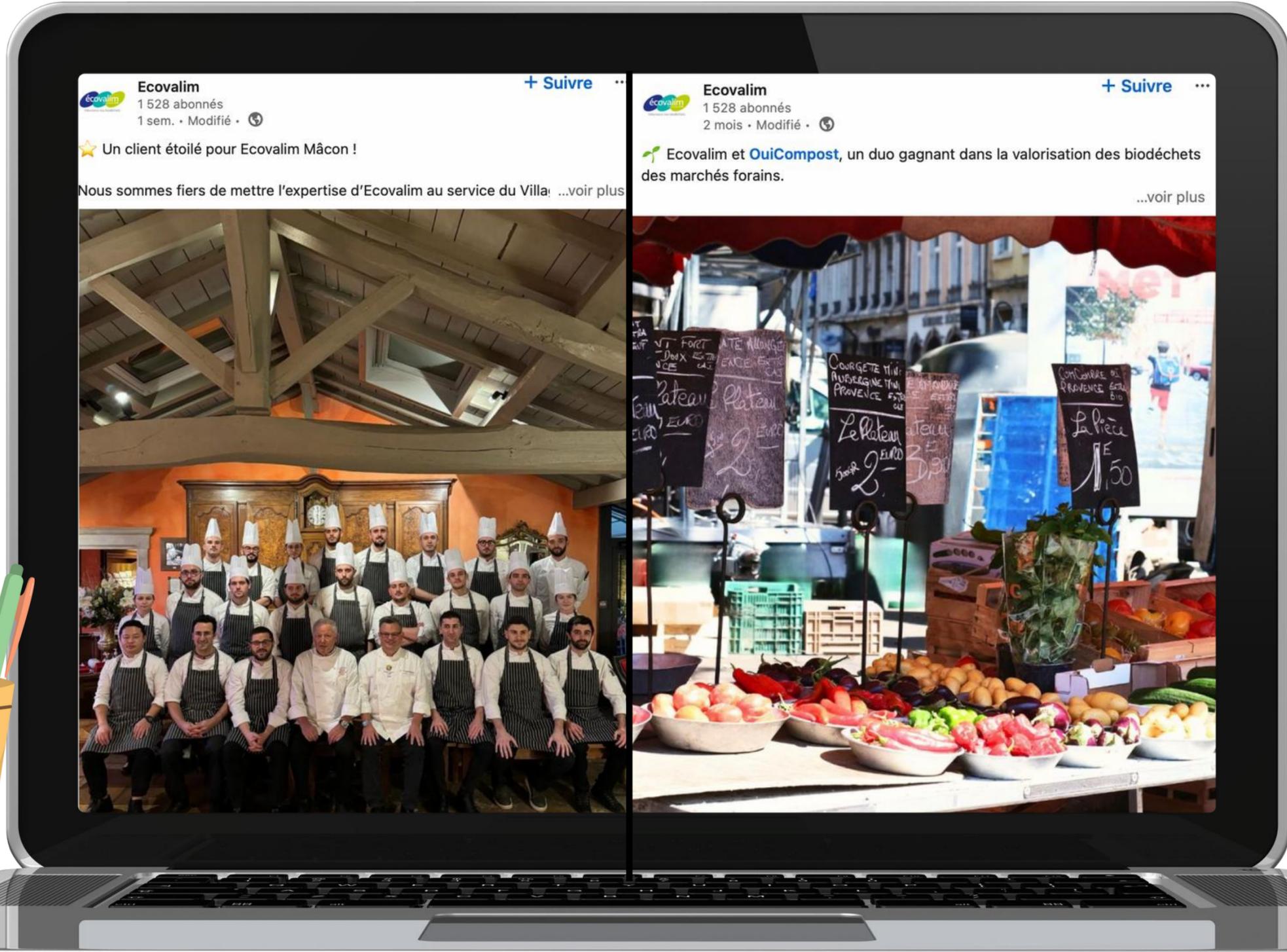
Nous pouvons mettre en place des actions d'informations et de sensibilisations:

- visite de notre centre de traitement des déchets.
- visites des sites de nos unités de méthanisation.

Ces initiatives visent à offrir une compréhension complète du cycle des biodéchets, depuis la collecte jusqu'à leurs valorisations.



# NOS COMMUNICATIONS



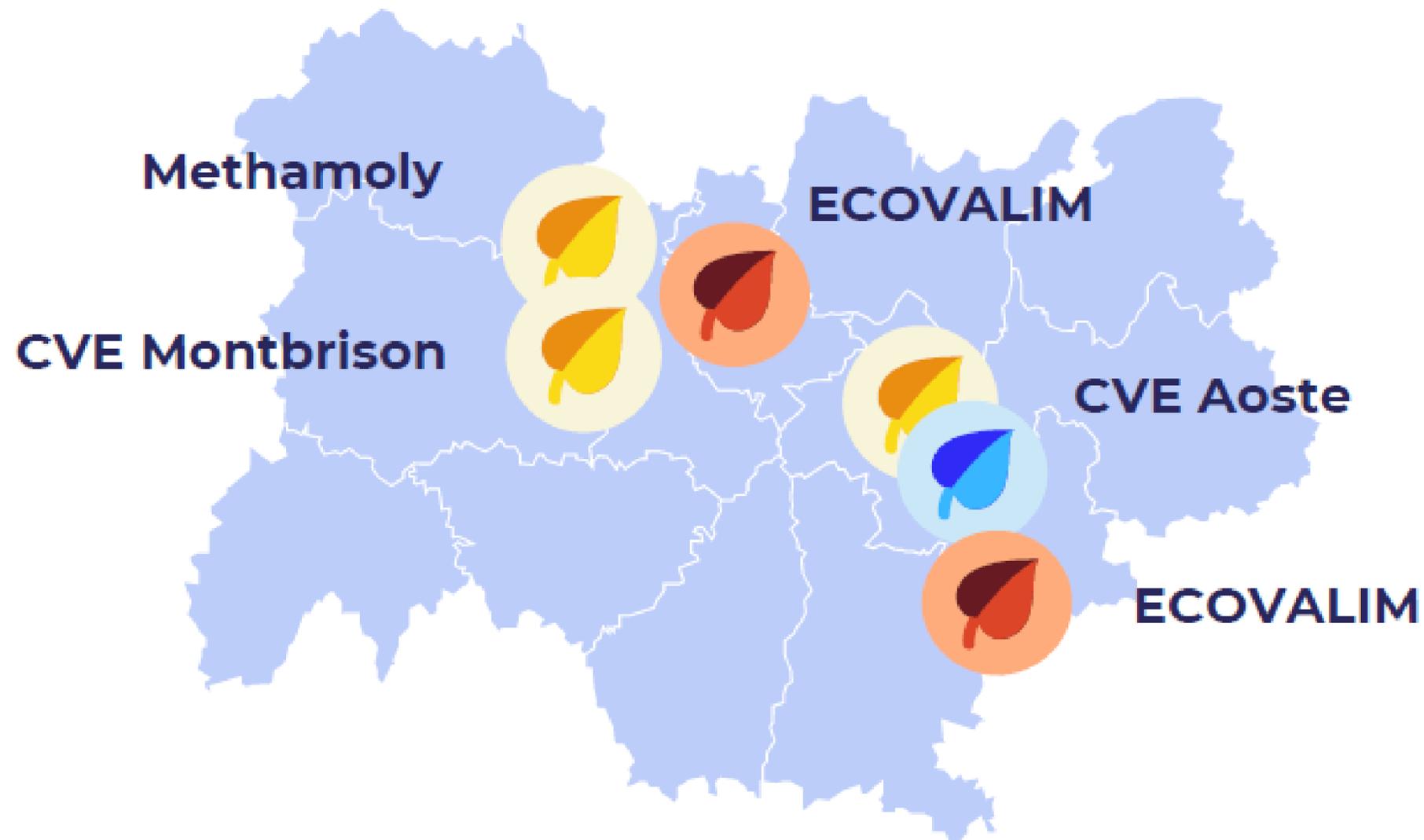
**Nous pouvons communiquer sur nos réseaux sociaux sur votre geste en matière de tri des déchets, si vous le souhaitez.**

Nous sommes présents sur

-  LinkedIn
-  Facebook

# ZONE GÉOGRAPHIQUE

L'enjeu est de **traiter** et **valoriser les biodéchets** collectés de manière **locale**. C'est pourquoi, nous recueillons les déchets alimentaires des acteurs de la restauration en Rhône-Alpes et les valorisons localement grâce à des partenaires choisis.



## Unités de méthanisation CVE Biogaz

-  Exploitation (6)
-  Construction (3)
-  Autorisation (5)

## Déconditionneurs ECOVALIM

-  Exploitation (1)
-  Développement (6)



# ILS NOUS FONT CONFIANCE



restalliance  
RESTAURATION SANTÉ



newrest





**Clémentine  
BOSCHIERO**

Responsable d'agence.



06 74 89 64 08



clementineboschiero@ecovalim.e

**MERCI, POUR  
VOTRE ÉCOUTE**



**Gaëlle  
LAVOCAT**

Chargée d'affaires.



06 17 76 89 97



gaellelavocat@ecovalim.eu